

St-Laul-des-Sandes, le 5 Mars 1918.

A. Monsieur Le Préfet du Cantal,  
à Aurillac,

Monsieur Le Préfet,

Je soussigné, Vidal Pierre, âgé de cinquante-cinq ans, demeurant à Saint-Laul-des-Sandes (Cantal), de nationalité française, ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de me rendre en Espagne par Hendaye, pour y exercer, à Ciempozuelo province de Madrid, la profession de négociant en tissus.

Dans l'espoir que vous daignerez accueillir favorablement ma demande,

J'ai l'honneur d'être, Monsieur Le Préfet, avec le plus profond respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Vidal Pierre

Pu pour légalisation de la signature de Monsieur Vidal Pierre apposée ci-dessus.

St-Laul-des-Sandes, le cinq Mars mil neuf cent dix-huit.

Vu à la M. D. Pas d'observation  
Décision de M. le Secrétaire g.

a' déléguer



Le Maire: L'Adjoint,